

- ▶ Nos programmes sont divisés en plusieurs modules correspondants aux blocs de compétences exigés par le Ministère du Travail, que vous aurez à valider lors du passage de votre Titre Professionnel.
- ▶ Toutes nos formations se concluent par un stage en entreprise de 5 semaines. Pour plus de renseignements au sujet du stage en entreprise, contactez-nous !

MODULE 1

Assurer la tenue et le suivi du social de l'entreprise

- ▶ Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
 - Connaître le droit social (du travail et de la sécurité sociale) en rapport avec la rémunération des salariés et des obligations sociales des entreprises
 - Assurer la maintenance du dossier social et des dossiers individuels des salariés
 - Connaître la réglementation sur les contrats de travail
 - Connaître les procédures, organisations et techniques de gestion du personnel
 - Organiser et mettre en œuvre une veille sociale (loi, accords, cassations, conventions)
- ▶ Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
 - Connaître le droit social portant sur le temps de travail
 - Connaître les différentes formes d'organisation du travail et les différents modes de gestion du temps de travail
 - Appliquer les procédures de productions des documents
 - Informer les personnels concernés par des aménagements sociaux
- ▶ Assurer les relations avec le personnel et les tiers
 - Elaborer des outils de pilotage et les actualiser périodiquement
 - Calculer des indicateurs sociaux et des ratios
 - Analyser les résultats et les formaliser par écrit

MODULE 2

Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

- ▶ Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
 - Collecter et contrôler les paramètres et les variables de la paie des salariés
 - Traiter, contrôler et valider un bulletin de paie
 - Utiliser les outils informatiques de la gestion de paie
 - Réaliser un bulletin de paie en maîtrisant les conditions d'application des rubriques de la paie
- ▶ Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires

- Maîtriser l'utilisation d'un tableur pour traiter les données de la paie (sensibilisation aux écritures comptables relatives à la paie)
- Utiliser les procédures de la télé déclaration et contrôler les informations transmises
- Connaître le droit du travail en matière de bilan social